

SOCIAL | Leur grève dure depuis deux semaines déjà dans les maternelles de la ville et leur colère monte.

Les Atsem ne sont plus zen



Les Atsem en grève, entourées de parents soutiens, ont chanté, hier, leur envie que la situation de blocage cesse et que le maire les reconvoque.

Elles ont eu beau venir dévoter à Cappella sous ses fenêtres de l'Hôtel de ville leur mal-être et leur colère mêlés sur un air d'"Il était un petit navire". L'interpellation d'un couplet "Capitaine, où es-tu ? Elles ont eu beau se saisir d'un jour particulier, celui de la journée des droits de la femme ce jeudi 8 mars, pour mettre en lumière leur combat social sur la place publique. Rien n'y a fait. Hier après-midi, Michel Dantin n'a pas daigné recevoir, comme depuis le début du conflit, les Atsem de la Ville de Chambéry, qui achèvent aujourd'hui leur deuxième semaine de grève. La mairie estime que le temps

de la concertation est passé.

Ce mouvement partiellement des services périscolaires dans les écoles maternelles de la ville depuis le lundi 26 février : garderies du soir et matin, méridienne du mercredi et le temps de cantine.

Mouvement reconduit pour une troisième semaine

Ces agents municipaux, mais pas tous titularisés, s'occupent du périscolaire dans les maternelles et prêtent main-forte aux enseignants dans les classes (voir ci-dessous). Elles, car ce sont des personnels féminins, s'opposent à une décision du maire (LR), pour faire des économies budgétaires

en 2018, de revenir sur le ratio d'une Atsem par classe jusqu' alors maintenu à Chambéry. Elles ont appris que leur temps de travail serait réduit de 25 %. Uniquement sur le temps en classe, auprès des enfants et sous l'autorité de l'enseignant. Mais à l'arrivée, ce sont 16 postes de supprimés, ou neuf équivalents temps plein. Hier, des syndicalistes des territoriaux de Chambéry, mais aussi des enseignants et des parents d'élèves, inquiets pour les conditions d'accueil de leurs enfants en classe, sont venus les soutenir devant la mairie.

Atsem grévistes, Odile, larmes aux yeux, ou Anne-Ma-

rie, ont pris la parole pour dire que « leur fil conducteur, c'est les enfants, c'est leur bien-être dans les écoles, qu'on puisse continuer à être là quand ils ont besoin de nous ».

Le bras de fer est engagé et le conflit semble s'enliser. En assemblée générale, les Atsem

ont voté la poursuite de la grève la semaine prochaine.

« Tant qu'ils ne nous auront pas reçus, on continuera ».

F.R.

Dans notre édition de demain, la parole sera laissée à l'adjointe à l'Éducation, Muriel Jeandet.

LE CHIFFRE

218 équivalents temps plein, c'est le nombre de postes en 2017 pour le seul service Éducation de la Ville. C'est le chiffre que donne la municipalité pour montrer qu'elle a fait à ce jour de "bons efforts dans l'éducation puisqu'on était en 2015 à 193 équivalents temps plein et 208 en 2016". Et en 2018 ? Là, pas de chiffre encore puisque la Ville se dit en pleine réflexion pour la réorganisation du service lié au retour à la semaine de 4 jours.

Quelles sont les tâches des Atsem dans les écoles maternelles de la ville ?

Les Assistantes Spécialisées Territoriales des Écoles Maternelles (ATSEM) ont un statut à part. Particulier dans la fonction publique car rémunérées par la Ville, elles sont placées sous l'autorité des enseignants lorsqu'elles interviennent dans les classes (le temps scolaire), et sous l'autorité de la mairie lorsqu'elles effectuent leurs tâches

dans le périscolaire.

Un statut à part dans leur métier : elles le disent elles-mêmes, elles font un peu tout à l'école : « tout ce qui est bon pour l'enfant et pour la classe ». Elles jouent tout à tour la "dame pipi", important auprès des tout petits ici, font l'atelier, nettoient la classe.

Leurs missions ont évolué

dans les écoles, beaucoup plus auprès des enfants et avec des responsabilités accrues, très souvent en "substitution" de personnels encadrants de l'Éducation nationale (AVS, maîtres G, etc). Elles ne travaillent qu'en maternelle à Chambéry car elles n'interviennent pas dans le périscolaire en élémentaire,

ce sont des animateurs qui s'en chargent

Les missions des Atsem recouvrent notamment, si l'on veut résumer :

- L'aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Surveillance de la sécurité et de l'hygiène des enfants
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/

ou l'animation des activités pédagogiques.

□ Aménagement et entretien des locaux et des matériels destinés aux enfants.

- Accueil avec l'enseignant des enfants et des parents ou substituts parentaux
- Encadrement des enfants avant, pendant et après le repas.

Une maman : « Qu'on essaye de garder notre "belle exception" à Chambéry »



Venue avec sa petite fille de quatre ans, une parente d'élève ne veut pas entendre l'argument de la Ville de s'aligner sur le ratio des communes voisines. « Il ne faut pas niveler vers le bas ».

Sa fille a fait sa première rentrée en maternelle à Jean-Jaurès en septembre dernier. Hier, elle l'a emmenée avec elle place de l'Hôtel de ville, sa petite pancarte à la main. Cette maman craint pour la rentrée à venir si le nombre d'Atsem diminue dans les classes. « Oui, bien sûr qu'on a subi un peu des difficultés avec la grève des Atsem depuis deux semaines, mais je suis là pour soutenir leur mouvement et pour protéger nos enfants. Parce qu'on se rend compte qu'on a des classes avec des effectifs de 25, 26, 28, 30 élèves et on se dit "si l'année prochaine, il n'y a plus qu'une maîtresse pour gérer tout cela, ça va être compliqué pour les enfants" ».

Elle parente-déléguée dans son école, elle voit le retour à

la semaine de quatre jours d'un œil encore plus inquiet avec une telle mesure. « On va repasser sur des journées de six heures. Si on fait un calcul rapide, quatre journées, six heures, avec 30 enfants par classe, si l'instituteur se retrouve tout seul dans la classe, ça fait dix minutes accordées à chacun des enfants. Certains ne parlent pas français. Le langage, c'est la priorité à la maternelle. Mais avec dix minutes d'attention... »

« Le numérique à l'école, c'est super, mais peut-être pas la priorité, là... »

C'est pourquoi, elle appelle le maire à entendre raison aujourd'hui et faire en sorte qu'« on essaye de conserver cette "belle exception" éducative qu'on a sur Chambéry ».

elle d'une Atsem par classe. « Oui, ce n'est pas obligatoire d'avoir une Atsem par classe, oui c'est une chance pour Chambéry. Mais il faut se battre pour conserver cette chance et au contraire, c'est toutes les autres écoles de France qui devraient prendre exemple sur nous. Parce qu'une classe de maternelle avec un seul adulte, c'est vraiment très difficile... »

Elle invite donc Michel Dantin à faire un autre choix. « Le maire a fait beaucoup de choses pour les enfants cette année. Il a le projet très ambitieux de mettre le numérique à l'école, c'est super mais si on ne sait pas parler, ça ne sert pas à grand-chose. Ce n'est pas la priorité, là. L'humain est peut-être plus important. »

F.R.